



Aménagement du territoire

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL



COMMENT PROCÉDER

- Veuillez suivre **chacune des cinq (5) étapes** du présent formulaire ;
- Veuillez déposer ce formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires indiqués à l'étape 5**, au Service de l'aménagement du territoire situé au 3034, chemin Sainte-Marie ;
- Prévoir à défrayer les coûts de la demande au moment de son dépôt.



IMPORTANT

Une autorisation d'un usage conditionnel ne soustrait pas le propriétaire ou le requérant de l'obligation d'obtenir les permis et certificats d'autorisation requis en fonction du projet.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder le traitement de votre demande.

1

IDENTIFICATION DU LIEU DE L'USAGE PRÉVU

Adresse complète :										
N° de lot :										
Type d'usage demandé :										
Superficie totale de l'usage :										

2

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (la personne qui signera ce formulaire)

Nom complet :										
Adresse complète :	N°	Rue	Ville	Code postal						
N° de téléphone :	()	-	()	-						
Adresse courriel :										

3

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non								
Si non, nom complet :										
Adresse complète :	N°	Rue	Ville	Code postal						
N° de téléphone :	()	-	()	-						

4

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature :	_____	Date :	_____
	Signature		



VOTRE FACTURATION

Prévoir les coûts suivants lors du dépôt de votre demande :

→ Coûts de la demande : 500,00 \$ (Ø taxe)

Votre facturation totale : 500,00 \$ (Ø taxe)



5 LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE

Prenez note que l'absence d'un document et/ou d'une information exigée ci-dessous, fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

- | | Cochez |
|--|----------------------------|
| <p>1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel OU une copie de l'acte notarié si vous êtes récemment propriétaire.</p> | → <input type="checkbox"/> |
| <p>2- Un argumentaire expliquant pourquoi la demande devrait être autorisée et comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification de la nature de l'usage conditionnel demandé et une description des activités projetées inhérentes à ce dernier; • l'identification de tout autre usage en cours ou dont on projette l'exercice sur l'immeuble visé ainsi que de l'ensemble des activités inhérentes à ces derniers, le cas échéant; • une description du milieu environnant de l'immeuble faisant l'objet de la demande d'usage conditionnel, assortie d'un relevé photographique complet; • une justification de la demande sur la base des critères applicables prévus au Règlement relatif aux usages conditionnels; • tout autre document ou information pouvant appuyer la demande. | → <input type="checkbox"/> |
| <p>3- Un plan d'implantation montrant, pour l'emplacement concerné, les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la date, le titre, flèche du nord et l'échelle; • l'identification cadastrale du terrain faisant l'objet de la demande d'usage conditionnel et des terrains adjacents aux limites de ce dernier; • la localisation de toute partie de terrain ou de construction où doit prendre place l'usage conditionnel projeté; • la localisation des usages existants sur le terrain visé par la demande et les bâtiments situés dans un rayon de 100 mètres de l'immeuble visé par la demande d'usage conditionnel. | → <input type="checkbox"/> |
| <p>4- Dans le cas d'un usage devant s'exercer dans un bâtiment existant nécessitant des transformations extérieures du bâtiment principal ou d'un usage projeté dans une nouvelle construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des esquisses architecturales illustrant les quatre élévations du bâtiment principal, incluant la ou les terrasse(s) aménagée(s); • une simulation visuelle du bâtiment principal dans son environnement, incluant les bâtiments voisins au bâtiment principal; • la liste des matériaux et des couleurs des revêtements extérieurs proposés; • un plan d'aménagement paysager et une description des essences choisies; • un plan d'aménagement de l'aire de stationnement. | → <input type="checkbox"/> |
| <p>5- Pour la tenue de spectacles, de prestations musicales ou tout autre événement musical prévus à l'intérieur d'un bâtiment principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le type et le style de spectacle, de prestations musicales ou de tout autre événement musical; • le nombre d'artistes ainsi que le public cible sollicités lors de la prestation ou l'événement; • la fréquence de la prestation ou de l'événement; • les périodes dans la journée ainsi que le temps alloué à la prestation ou l'événement ; • les équipements de soutien technique requis et leur intégration au bâtiment ou à la terrasse; • une étude d'impact et le niveau sonore perçu à l'extérieur du bâtiment principal (bruit, odeur, luminosité, circulation) si la prestation ou l'événement musical est jugé plus bruyant que l'ambiance locale souhaitée. | → <input type="checkbox"/> |



Aménagement du territoire

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

- 6-** Pour la préservation et la valorisation des milieux et des composantes naturels, si les travaux requièrent une intervention à même ces milieux :
- un inventaire détaillé des arbres et des massifs boisés (espèce, diamètre du tronc à hauteur de poitrine, état de santé, présence de frênes ou de cerisiers, etc.);
 - la présence et la délimitation de milieux humides;
 - la présence et la délimitation d'une zone inondable, l'identification de la ligne des hautes eaux et de la bande riveraine d'un cours d'eau;
 - toute autre information pertinente au maintien et au renforcement des corridors de biodiversité.
- 7-** Le bâtiment visé par la demande doit avoir fait l'objet d'un certificat de conformité, en vertu du Règlement numéro 1156 concernant la prévention des incendies, suite à une visite des lieux par le Service des incendies de la Ville de Mascouche.
- 8-** Autres documents spécifiquement requis en fonction de l'usage conditionnel concerné.

→

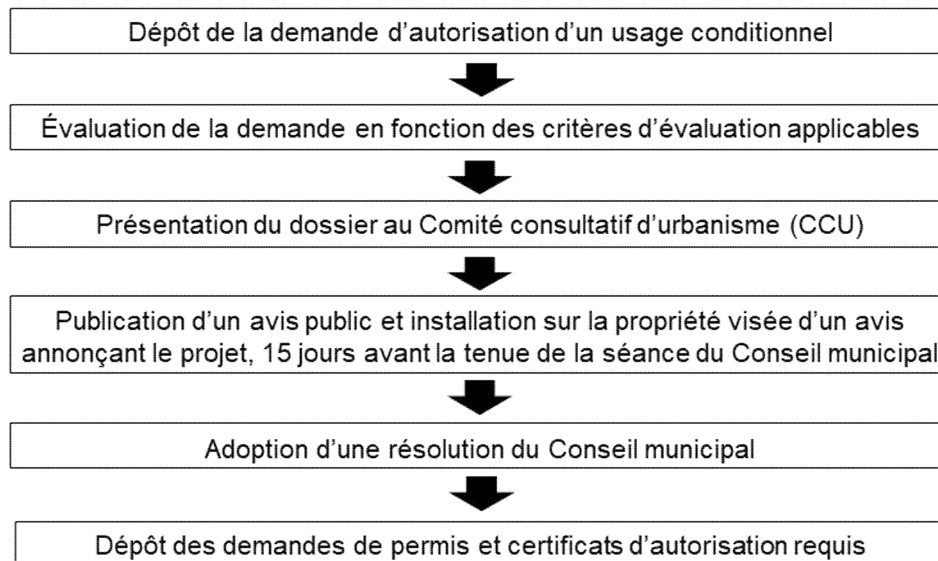
→

→

Les plans fournis pour une demande d'autorisation d'un usage conditionnel doivent être à l'échelle 1 : 500 à 2 500 ou à une échelle adéquate pour assurer la compréhension du projet.



CHEMINEMENT DE LA DEMANDE



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133, poste 1000.